

L'association des académies et des établissements à cette dynamique permettrait de rendre plus concret cet événement au niveau de la communauté éducative et des élèves.

Les académies seront invitées à remonter les productions des élèves **avant le 1^{er} juin** (cf. ci-après IV. Transmission des livrables), afin de les réunir sous forme d'un recueil, qui pourra être remis aux ministres présents lors de la réunion des ministres de l'éducation du 4 juillet.

III. Déroulement de la simulation de négociations

Afin que cet exercice se déroule dans les meilleures conditions dans les classes des collèges, la préparation de la séquence de simulation pourra se diviser en deux séances et se structurer comme suit :

Séance 1

- a. Désignation des 7 groupes d'élèves représentant les États membres du G7.
- b. Les élèves font des recherches sur le système éducatif du pays qu'ils représentent.
- c. Chaque groupe discute et note des propositions pour lutter contre les inégalités à l'école.

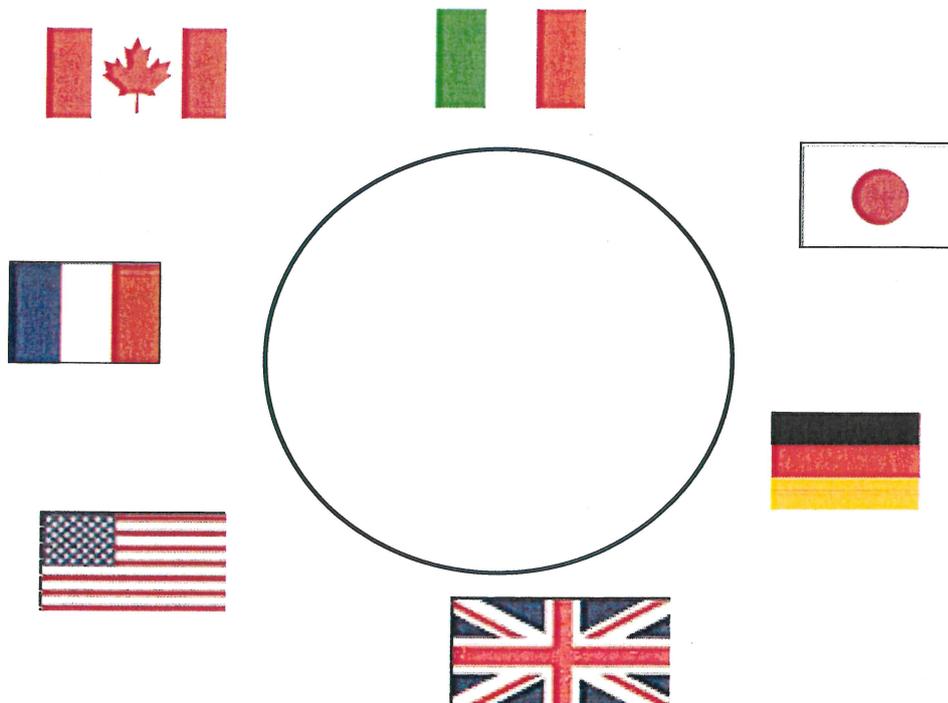
Séance 2

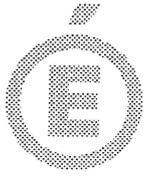
- a. Lors de la seconde partie de la séance : le groupe représentant la France préside la séance de négociations, sous le contrôle du professeur.
- b. Les élèves avancent des propositions sur la thématique et en discutent.
- c. Les élèves rédigent en commun une « déclaration », sous la forme de 7 mesures-clés pour lutter contre les inégalités à l'école.

Le plan de table protocolaire (placement des États-membres du G7, ci-après) pourrait être repris par les enseignants.

Table ronde G7

Ordre présidences tournantes à partir de la France à sa droite pour vos tables de réunion





6 / 6

IV. Transmission des livrables

Chaque établissement transmet au recteur la ou les « déclaration(s) » contenant les 7 mesures clés pour lutter contre les inégalités sociales.

Les académies pourront ainsi envoyer les diverses déclarations directement à la DREIC (g7.dreic@education.gouv.fr).

Un recueil regroupant les déclarations des classes concernées sera ainsi constitué et remis aux ministres présents à la Ministérielle du 4 juillet 2019. Il sera diffusé aux établissements ayant participé à l'exercice.